

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL DE FACULTÉ DU 16 juin 2014

Approuvé par le conseil d'UFR du 13 octobre 2014
Sous la présidence du Doyen Didier GUÉVEL

Étaient présents : M. Soufiane Boumlak ; M. Yann-Arzel Durelle-Marc ; M. Émeric Gabot ; M. Didier Guével ; M. Guilhem Julia ; M. Franck Latty ; Mme Claudine Moutardier ; Mme Anne Penneau ; M. Charles Reiplinger ; Mme Céline Ruet ; Mme Muriel Tapie-Grime.

Étaient représentés : M. Guillaume Bancourt ; Mme Berfin Durmaz ; Mme Geetha Ganapathy ; M. Thomas Ribemont.

Invitées permanentes : Mme Nacéra Boujnane ; Mme Sandra Cochot ; Mme Ghislaine Trocellier.

Ordre du jour (10h-13h) :

- 1) Informations diverses ;
 - 2) Procès-verbal de la réunion du Conseil de Faculté du 12 mai 2014 (*) ;
 - 3) Classement des professeurs invités (*) ;
 - 4) Modifications de la maquette du M2 Collectivités territoriales (*) ;
 - 5) Modifications de la maquette des cursus IRTS (*) ;
 - 6) Election du responsable pédagogique de la L2 de Droit (*) ;
 - 7) Appel à candidatures pour responsabilités pédagogiques (*) ;
 - 8) Règlement des examens (*) ;
 - 9) Prise en compte notée du tutorat (obligatoire en première année de Licences (*) ;
 - 10) Place des activités sportives dans les cursus (*)
 - 11) Règlement et budget de l'IEJ (*)
 - 12) Point sur les échanges Erasmus et sur les conventions internationales impliquant la Faculté (*)
 - 13) Questions diverses
- (*) Points susceptibles de donner lieu à un vote

La séance est ouverte à 10h par le Doyen Didier Guével.

1) Informations diverses

Monsieur le Doyen adresse à l'ensemble des personnels ses vifs remerciements et salue leur implication tout au long de cette année particulièrement difficile, mais globalement positive.

Il présente un compte-rendu de la dernière réunion de la Conférence des Doyens (où il a été, notamment, traité de la sélection pour entrer en Master - qui pourrait être transférée des M2 vers les M1 -, de la grande réforme des stages actuellement en cours de réalisation et des perspectives d'évolution de carrière des Maîtres de conférences).

Une mention, dans le contrat quinquennal de site, des projets pédagogiques de la Faculté DSPTS a été obtenue alors qu'initialement rien n'avait été envisagé pour elle.

La création d'un « mooc » de Droit français pour les étrangers est envisagée.

Les relevés de notes des étudiants sont désormais conformes aux exigences de clarté et de logique qui siéent à ces documents.

Une réunion est programmée à la BU concernant l'évolution de la formation des étudiants à la recherche documentaire en Droit et en Sciences politiques et sociales.

La cérémonie de remise des diplômes aura cette année comme parrains, M. le bâtonnier Feyler (Seine-St-Denis), M. le président Couzinet (TA de Montreuil) et M. le président Philippe Bobet (CNGTC). À cette occasion, les étudiants Lauréats de la Faculté (moyenne au moins égale à 17/20) seront également honorés.

Le prix de la Chancellerie a été attribué cette année à une étudiante de première année d'AES qui a obtenu une moyenne générale supérieure à 17/20.

Le Conseil d'administration de l'Université a accepté la candidature au titre de Docteur Honoris causa de M. le Professeur Katsumi Yoshida, dont le nom avait été proposé par la Faculté.

Les dates des prochains conseils sont les suivantes : 13/10, 24/11, 12/1, 9/3, 11/5 et 15/6.

Les résultats - contrastés - d'une enquête réalisée par l'UNEF, sur la manière dont sont perçues, par les étudiants, les études de Droit, d'Économie et de Gestion, sont brièvement présentés (pour les cursus à dominante juridique, l'appréciation est élogieuse quant au fait que les personnels sont bien préoccupés par la réussite des étudiants, mais très mauvaise quant à la réalisation de leur encadrement).

La tenue, dans nos locaux, d'un petit salon du livre de Droit et de Sciences politiques et sociales est envisagée.

L'extension de nos bâtiments a été classée en troisième place des projets immobiliers de l'Université et en 13^{ème} place des projets immobiliers de la ComUE SPC.

M. Franck Lafaille, professeur de Droit public, rejoindra la Faculté à partir du mois de septembre ; il a été nommé sur un emploi très menacé qui n'a été pourvu que grâce à des actions persévérantes.

2) Procès-verbal de la réunion du Conseil de Faculté du 25 novembre 2013 :

Aucune remarque n'étant faite, le procès-verbal de la réunion du Conseil du 12 mai 2014 est mis au vote :

Vote favorable à l'unanimité, sans modification

Ce procès-verbal sera disponible sur le site de la Faculté.

3) Classement des professeurs invités :

Les noms de quinze professeurs étrangers (venus des pays suivants : Brésil, Cameroun, Canada, Djibouti, Grèce, Inde, Italie, Japon, Russie, Turquie) sont proposés par les trois laboratoires de la Faculté. La liste et son classement sont soumis au vote du Conseil :

Vote favorable à l'unanimité

11) Règlement et budget de l'Institut d'Études Judiciaires :

En raison de la présence de Monsieur Laurent Gamet, directeur de l'IEJ, invité à présenter son projet de réforme de l'IEJ, le Conseil décide de traiter de manière anticipée le point 11 de son ordre du jour. M. Gamet et Mme Cécile Vuillemet, chargée du secrétariat de l'IEJ, sont invités à rejoindre le Conseil.

Monsieur Laurent Gamet explique qu'il souhaite supprimer les conférences spécifiquement dédiées au concours de l'ENM, très peu d'étudiants étant, à Paris 13, intéressés par la magistrature. Les heures de formation ainsi récupérées seraient mises au service d'une amélioration de la préparation aux épreuves du CRFPA.

Une discussion s'ensuit, certains membres du conseil souhaitant maintenir la possibilité offerte aux étudiants de se préparer au concours de la magistrature. Le Doyen suggère d'expérimenter, sous réserve de capacité budgétaire, la formule proposée par M. Gamet pendant un an, à l'issue duquel un bilan sera établi. Cette proposition est soumise au vote :

Vote favorable (cinq abstentions)

4) Modifications de la maquette du M2 Collectivités territoriales :

Les propositions de modifications de la maquette de Master 2 « Conseil aux collectivités territoriales en stratégie de développement durable » avaient déjà fait l'objet de discussions lors du précédent Conseil. Des documents complémentaires comparatifs avaient alors été demandés. M. Philippe Plas, coresponsable pédagogique de la formation, ayant fourni au Conseil un ensemble documentaire complet, les modifications proposées sont mises au vote :

Vote favorable (trois absentions)

La nouvelle maquette sera transmise à la CFVU.

5) Modifications de la maquette des cursus IRTS :

Les nouvelles maquettes des L1, L2, L3 parcours AES et L3 parcours SSP, réalisées en partenariat avec l'IRTS, sont présentées, de manière très détaillée et argumentée, par Mme Tapie Grime. Elles sont soumises au vote du Conseil :

Vote favorable à l'unanimité

Les nouvelles maquettes seront transmises à la CFVU.

6) Élection du responsable pédagogique de la L2 de Droit :

Monsieur Yann-Arzel Durelle-Marc présente sa candidature en qualité de responsable pédagogique de la L2 de Droit. Cette candidature est soumise au vote du Conseil :

Vote favorable à l'unanimité

7) Appel à candidatures pour responsabilités pédagogiques :

Ce point est reporté à la prochaine réunion du Conseil de Faculté.

8) Règlement des examens :

Le règlement des examens reste inchangé pour l'année universitaire 2014-2015, hormis quelques modifications mineures (nouvelle dénomination de la « Licence Sciences politiques, parcours sociologie politique » imposée par le ministère et modification d'un coefficient dans le règlement du Master 2 CEPP).

Il est rappelé que les étudiants doivent pouvoir répondre à l'appel de leur nom, lors des épreuves orales, à l'heure indiquée sur leur convocation.

Proposition est faite d'accorder une tolérance d'un retard de 15mn maximum après l'heure de convocation aux épreuves orales.

L'ensemble de ces dispositions est soumis au vote :

Vote favorable à l'unanimité

10) Place des activités sportives dans les cursus :

Proposition est faite de prévoir la possibilité d'accorder deux points supplémentaires au total

des points obtenus lors d'un semestre aux étudiants de Licences 1, 2 et 3 et de Masters 1 de la Faculté, dûment inscrits, dans l'Université Paris 13, à une activité sportive, dès lors qu'ils auraient obtenu, pour cette matière, une note au moins égale à 10/20.
Après discussion, cette proposition est soumise au vote :

Vote favorable à l'unanimité

Une prolongation de la séance de quinze minutes, demandée par le Doyen afin d'achever l'abord des points mis à l'ordre du jour, est votée à l'unanimité.

9) Prise en compte notée du tutorat (obligatoire en première année de Licences) :

Un bilan est fait des séances de tutorat pour l'année 2013-2014 : 306 étudiants avaient obtenu une moyenne générale inférieure à 09/20 (ou avaient été défaillants) au premier semestre (et devaient donc, au titre de la décision prise lors de la réunion du Conseil du 25 février 2013, assister à au moins quatre séances de tutorat au second semestre, le jury devant tenir compte de cette participation de l'étudiant ou de son absence). Sur les présents, 125 devaient suivre le tutorat. 60 étudiants ont participé à des séances de tutorat (dont 19 avaient été défaillants au premier semestre). Seuls 27 d'entre eux ont assisté à au moins quatre séances de tutorat.

Afin d'encourager l'assistance au tutorat, le Doyen propose de prévoir la possibilité d'accorder deux points, ajoutés au total des points obtenus lors du deuxième semestre, aux étudiants de première année des Licences de la Faculté qui, conformément au vote intervenu lors de la réunion du Conseil du 25 février 2013, ayant obtenu moins de 09/20 au premier semestre, auraient suivi, au second, comme il le leur en est fait obligation, au moins quatre séances de tutorat. Cette suggestion est soumise au vote :

Vote favorable (cinq abstentions)

12) Point sur les échanges Erasmus et sur les conventions internationales impliquant la Faculté :

M. Reiplinger annonce que des projets de conventions internationales sont en cours d'élaboration avec l'Algérie, la Grande-Bretagne et la Russie.
Ces projets seront soumis ultérieurement au vote des membres du Conseil.

13) Questions diverses :

Il est rappelé que les stages doivent avoir une durée maximum de six mois.

Monsieur Guilhem Julia souhaite que le cours de « Droit et technologie et information » soit désormais intitulé « Droit de l'Internet ». Le Conseil accepte d'ajouter ce point à l'ordre du jour et de procéder au vote :

Vote favorable à l'unanimité

Le Doyen présente, à la demande de M. Thomas Ribemont, la candidature de Madame Christel Cournil, en qualité de codirectrice du Master 2 Coopération internationale et ONG. Les membres du Conseil acceptent d'ajouter ce point à l'ordre du jour et de procéder au vote :

Vote favorable à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h15.